

SPECIFICATION DE LA COMMANDE – TRADUCTION

Ce formulaire sert à la saisie des conditions d'une commande de traduction et constitue, conjointement avec nos **principes et aspects fondamentaux de notre de travail de traduction** et **principes du travail de traduction dans la pratique** ainsi que les **conditions générales de vente**, la base pour déterminer de la manière la plus précise et complète les facteurs de la commande.

La spécification de commande ne doit être remplie que si des divergences dans les stipulations doivent être prises en considérations.

Si **AUCUN** souhait de modification n'est expressément signalé par écrit **AVANT** le début de la traduction, le traitement de la commande a toujours lieu conformément aux conditions cadres standards mentionnés dans les éléments susnommés. Si vous ne deviez pas les avoir en votre possession, nous vous prions de les demander.

A RESPECTER IMPERATIVEMENT:

- Le donneur d'ordre est responsable de l'exactitude du texte d'origine au niveau du contenu et linguistique. L'élucidation d'erreurs du texte d'origine et de questions du traducteur sont de la responsabilité du donneur d'ordre.
- En principe, **tous les aspects liés au contenu du texte d'origine déterminant sont considérés comme obligatoires** et doivent être transmis avec un degré d'efficacité optimal dans la langue cible; si, **en plus ou dérogeant à ceux-ci**, l'utilisation d'expressions particulières est désirée, celles-ci doivent être clairement nommées.

STIPULATIONS DU DONNEUR D'ORDRE POUR LE TRAITEMENT DE LA COMMANDE:

INDICATIONS CONCERNANT LA COMMANDE (si vous le souhaitez ou s'il existe des désirs particuliers)

1. Langue (évent. variante régionale):	2. Propriétés et genre du texte (par ex. document, publicité, texte narratif, texte spécialisé, questionnaire) Caractéristiques (propriétés se distinguant de la langue générale)
3. Directive stylistique (par ex. langue générale / spécialisée): Groupe-cible (par ex. spécialistes de certaines branches professionnelles): Contrôle par un 3ème traducteur:	4. Technique de traduction différente (par ex. degré de liberté, priorité donnée au contenu):
5. Déterminations terminologiques (terminologies spécialisées, langue contrôlée comme par ex. langue simplifiée dans les documents techniques, stipulations du client): Informations de fond (infos d'accompagnement, modèles de traduction, textes parallèles):	6. Groupe-cible, fonction du texte (par ex. transmission d'un contenu concret pour un cercle d'utilisateurs restreint ou pour une publication de vulgarisation):

PRESENTATION FORMELLE ET TECHNIQUE:

7. Format du papier:	8. Dispositions techniques d'exécution (par ex. agencement du texte, graphiques, pagination):
9. Mise en page (police de caractères, taille, disposition du texte):	10. Utilisation de noms et abréviations:
11. Présentation typographique (formatage, police de caractères, symboles, etc.):	12. Titres, professions et fonctions:
13. Structure, énumérations, disposition de tableaux et figures:	14. Translittération (opération consistant à substituer à chaque graphème d'un système d'écriture un graphème ou un groupe de graphèmes d'un autre système d'écriture) et transcription (transcription d'une écriture dans une autre écriture, par ex. transcription phonétique de noms d'une écriture non latine en une écriture latine):
15. Notes en bas de page:	16. Illustrations, graphiques, citations, etc.:
17. Indications bibliographiques:	18. Nouvelles dénominations (création d'un nouveau terme qui n'existe pas dans la langue cible):
19. Symboles, abréviations, unités, symboles, formules et équations:	20. Contrôle professionnel (contrôle d'une traduction par un spécialiste):

Remarques et divers:

POUR DE PLUS AMPLES EXIGENCES ET EXPLICATIONS, IL EST RECOMMANDE DE PRENDRE CONTACT DIRECTEMENT.